



RÉGATES À L'AVIRON ORGANISÉE LE 16 OCTOBRE 2022 BASSIN DE CORBEIL-ESSONNES



**CHAQUE RAMEUR DEVRA ETRE LICENCIÉ 2022-2023
ET SERA INSCRIT DANS LA CATEGORIE 2022-2023**

Parcours 500 mètres à la remonte

HORAIRE DES FINALES ET ORDRE DES EPREUVES

13 H 30 – 1 ^{ère}	- deux de couple junior/senior/vétéran dame (SF2x)*
13 H 35 – 2 ^{ème}	- quatre de couple cadet homme (J16H4x)
13 H 40 – 3 ^{ème}	- skiff minime homme (J14H1x)
13 H 45 – 4 ^{ème}	- deux de couple minime dame (J14F2x)
13 H 50 – 5 ^{ème}	- skiff cadet homme (J16H1x)
13 H 55 – 6 ^{ème}	- quatre de couple cadet dame (J16F4x)
14 H 00 – 7 ^{ème}	- deux de couple junior/senior homme (SH2x)*
14 H 05 – 8 ^{ème}	- yolette de couple barré minime homme (J14Yx+)
14 H 10 – 9 ^{ème}	- quatre barré cadet homme (J16H4+)
14 H 15 – 10 ^{ème}	- skiff junior/senior dame (SF1x)*
14 H 20 – 11 ^{ème}	- quatre barré junior/senior homme (SH4+)*
14 H 30 – 12 ^{ème}	- yolette loisir et Adapté homme/dame/mixte
14 H 40 – 13 ^{ème}	- Course Handi et Adapté homme/dame
14 H 50 – 14 ^{ème}	- deux de couple mixte senior (SM2x)
14 H 55 – 15 ^{ème}	- skiff cadet dame (J16F1x)
15 H 00 – 16 ^{ème}	- deux de couple cadet homme (J16H2x)
15 H 05 – 17 ^{ème}	- quatre de couple junior/senior homme (SH4x)*
15 H 10 – 18 ^{ème}	- deux de couple minime homme (J14H2x)
15 H 15 – 19 ^{ème}	- quatre de couple junior/senior dame (SF4x)*
15 H 20 – 20 ^{ème}	- skiff minime dame (J14F1x)
15 H 25 – 21 ^{ème}	- huit de pointe jun/sen/vét – COUPE MAURICE LE MEUR (SH8+)
15 H 30 – 22 ^{ème}	- huit de pointe junior/senior/vétéran dames (SF8+)

*Bien préciser la catégorie junior ou senior dans chacune de ces épreuves.

Deux engagements maximum par rameur J14 et J16 et trois engagements maximum par rameur J18 et senior.

Départ : En amont du pont de Corbeil (Pont PATTON)

Arrivée : En amont du ponton de l'ASCE

Engagements : - Sur site Intranet fédéral

- Sur imprimé FFSA :

Par mail à : asce.aviron@gmail.com

Ou par courrier à : ASCE AVIRON 91 – Monsieur le Président
71 quai Maurice Riquiez
91100 CORBEIL-ESSONNES

Clôture des engagements : LUNDI 10 OCTOBRE 2016 - 12 HEURES

Eliminatoires : Les épreuves réunissant plus de cinq participants donneront lieu à des éliminatoires le matin vers 9h00 (selon nombre d'éliminatoires).

Forfaits, changements : Acceptés jusqu'à la réunion des délégués (rajouts selon possibilités)

Tirage au sort : MARDI 11 OCTOBRE à 16 heures à l'ASCE AVIRON 91.

Réunion des délégués : Elle se déroulera à 7h30 accompagnée d'un café/croissant.

Programme : Le programme sera communiqué par mail et diffusé sur le site du club le mercredi matin. www.aviron91.com

Remise des prix : Elle se déroulera à 16h30 suivie de son pot de l'amitié.

Prix par course :
1^{ère} place : Coupe et médailles d'or
2^{ème} place : Médailles d'argent
3^{ème} place : Médailles de bronze

Prix challenge clubs :
1^{er} prix : une paire de rame
2^{ème} prix : un stroke-coach
3^{ème} prix : un cardio fréquence mètre

Calcul des points pour chaque épreuve :

1^{ère} place : 10 points
2^{ème} place : 8 points
3^{ème} place : 6 points
4^{ème} place : 4 points
5^{ème} place : 3 points

Raymond DEBU
Président
01.60.75.51.52

Christophe MALCHERE
Responsable sportif
06.15.87.31.93